L'écho des platanes

Le petit journal de Mauzac

Janvier 2023 - Numéro 29

Edito du Maire :

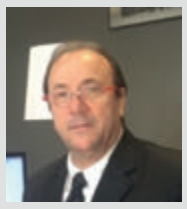

Chères Mauzacaises,
Chers Mauzacais,

En relisant quelques vieux éditos de notre journal "L'écho des Platanes", je constate avec regrets que la vie n'est pas un long fleuve tranquille depuis toutes ces années, tout en étant très conscient qu'il y a bien pire et que, intrinsèquement, on est mieux ici qu'ailleurs… !
Les crises économique, sociale, sanitaire, environnementale, climatique et un conflit en Europe, à 2500 km de Paris, nous bousculent. Ces crises et conflits nous amènent dans un monde agressif et anxiogène. Les responsabilités et compétences de nos dirigeants seront, je l'espère, à la hauteur des enjeux pour notre pays.
Souhaitons sincèrement qu'ils seront plus efficients dans leurs orientations politiques qu'ils déploient et complexifient dans nos territoires. Après avoir connu un état protecteur et providentiel lors de la pandémie et après le "quoi qu'il en coûte", je crains que les communes ne puissent faire qu'avec le "quoi qu'il en reste" !
Pertes des recettes de la taxe d'habitation et compensation non dynamique, baisse des dotations de fonctionnement, absence de bouclier tarifaire pour l'énergie, inflation… Bref, une équation synonyme de plus de charges et moins de ressources très compliquée à résoudre pour les communes. Mais vous le savez tous, nous le vivons individuellement au quotidien.
Notre rôle d'élu(e)s communaux est bien de trouver des solutions. Pour notre part, les élu(e)s avaient déjà décidé en 2019 d'équiper tout l'éclairage public en LED pour générer une baisse de consommation de plus de 70%. A ce jour, le parc est renouvelé à 80%. La programmation a dû être décalée car beaucoup de communes, dès l'inflation des tarifs de l'énergie début 2022, ont sollicité le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG), en charge de notre éclairage public, pour changer leurs équipements.
Mais nous avons également élaboré avec l'AREC Occitanie (Agence Régionale Energie Climat) un projet de développement d'énergie renouvelable par la pose de panneaux photovoltaïques sur les terrains municipaux dans le quartier de la Pujole. Ce projet dynamique sur notre commune contribuera à répondre à l'équivalent des besoins énergétiques de 1 400 foyers.
La gouvernance de la société d'exploitation du site nous sera ouverte. Cette participation permettra à notre commune de copiloter dès la mise en service, et dans le temps, la stratégie locale d'énergie renouvelable. Par ailleurs, notre budget recevra une part des excédents permettant de compenser le coût inflationniste de notre facture d'électricité communale.
Enfin, le pont ! Dégagé ou bientôt dégagé pour une circulation remise à double sens. Toutefois, les services départementaux devront mettre en place une procédure dissuasive pour les camions qui ne respectent pas la limitation à 19 tonnes. Le Département prévoit des contrôles et de la vidéosurveillance.
Chères Mauzacaises, chers Mauzacais, j'espère que le risque de délestage électrique dans nos territoires durant ces mois de janvier et février ne sera pas confirmé. Je me permets d'exprimer, avec un peu d'humour et d'utopie, le souhait que la France redevienne dans tous les sens du terme le Pays des Lumières !

A vous tous et à vos proches, je souhaite santé et bonheur pour cette nouvelle année 2023.

Enfin le retour de Noël à Mauzac !

Le mois de décembre 2022 aura été riche de moments conviviaux égrenés au fil des week-ends : marche aux lampions, marché de Noël, nadalets, Noël des ainés, Noël des enfants… Des festivités espérées et enfin retrouvées autour de la magie de Noël.
Les associations du village se sont mobilisées pour faire vivre cette féerie et nous les en remercions.

Le Noël de la mairie, organisé les 9 et 10 décembre dernier, a permis aux aînés de se retrouver autour d'un repas à la salle des fêtes, désormais officiellement dénommée salle Chantal Nicol.
En effet, les élus ont tenu à rendre hommage à Mme Nicol, maire adjointe de 2008 à 2021, disparue bien trop tôt. Un ruban symbolique a été coupé par le fils et le petit-fils de Mme Nicol, invités pour l'occasion. Ces derniers ont ensuite découvert la plaque qui est désormais apposée sur la façade de la salle.
Le lendemain, place aux enfants. Enfants et parents ont pu assister au spectacle de Noël avant un bon goûter et surtout, avant la distribution des cadeaux !
Ce joli moment s'est clos par un très beau feu d'artifice, apprécié autant par les petits que par les grands.

Dossier : p 2
Investissements Photovoltaïque

Vie locale : p 3
Vos associations

Le pont : un véritable ouvrage d'art

Après plusieurs semaines de fermeture en 2019 puis 6 mois d'alternat en 2022, les derniers travaux de consolidation du pont s'achèvent enfin.

Cette dernière phase de travaux a consisté à traiter et consolider la structure, et notamment les pilettes. Il s'agit d'éléments en béton armé, situés au-dessus de l'arc du pont.
Techniquement, il a fallu renforcer et réparer des éléments bétonnés et maçonnés au moyen d'un ragréage, d'un rejointement et d'injections.

Le pont s'est refait une jeunesse pour quelques décennies.

Crédit : Bruno Papaïs

Un pas vers la transition écologique

Les élus travaillent depuis plusieurs semaines à un projet de création d'un parc photovoltaïque, sur un ancien terrain de gravière à la Pujole. N'étant plus exploité par Midi-Pyrénées Granulats, il a été restitué à la commune.
Cette parcelle anthropisée de 6,5 hectares devrait permettre de produire l'équivalent de la consommation électrique pour 1400 foyers, sans possibilité d'autoconsommation à ce jour.
Cette activité générera une recette non négligeable pour la commune.
La mairie souhaite être associée au plus près, dans un souci de bonne gestion publique. Elle investira donc à hauteur de 20% à 40% au capital de la société gestionnaire du parc.
Afin de s'assurer de ne pas impacter l'environnement, ce projet sera préalablement soumis à une étude environnementale sur 4 saisons, permettant d'envisager une installation en 2024 et une mise en fonction en 2025.

Le Moulin fait peau neuve

Cette batisse construite au 19ème siècle appartient au patrimoine remarquable de la commune et est reconnue comme tel dans les documents d'urbanisme.

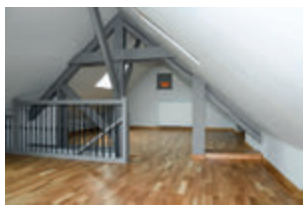

Les élus, soucieux de préserver un tel patrimoine, ont ainsi entamé un vaste programme de rénovation, comprenant de la rénovation énergétique, de l'acoustique et le réagencement des espaces de ces trois appartements type F4 .
Les travaux, achevés fin novembre, ont coûté 450 000 €, hors taxe et hors maîtrise d'œuvre.
Le Conseil départemental a contribué à hauteur de 143 000 €, l'Etat pour 133 000 € et la Région pour 36 000 €, soit un co-financement total de 312 000 €, représentant 70 % de l'investissement.

Recensement 2023

Le recensement est une enquête statistique obligatoire qui est utile pour connaître le nombre de personnes vivant en France et pour établir ainsi la population officielle de chaque commune. Avec des questions comme l'âge, la profession ou encore les moyens de transport utilisés, ce dernier fournit des informations sur les caractéristiques de la population et permet ainsi de pouvoir ajuster l'action publique à ses besoins.
Cette année, **le recensement aura lieu du 19 janvier au 18 février.**

Il existe deux manières de se faire recenser :

- par le site internet **le-recensement-et-moi.fr**. Les agents recenseurs, dans ce cas-là, donnent les identifiants de connexion pour le site.
- par papier. Les agents recenseurs donnent les questionnaires papier, la feuille de logement ainsi que des bulletins individuels et un rendez-vous avec eux est par la suite fixé pour les récupérer.

A l'issue de la collecte, les données sont transmises à la direction régionale de l'INSEE.
Les réponses par internet arriveront directement auprès de l'INSEE.

Il est important de souligner que les données collectées sont strictement confidentielles et les procédures de collecte approuvées par la CNIL.
Elles ne seront donc en aucun cas exploitées par la mairie.

Les agents recenseurs qui viendront à la rencontre des Mauzacaises et Mauzacais, pour collecter les informations et effectuer le recensement, sont Mme Alexandra Niflore et M. André Kudla.

Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil.

En bref :

Appel au civisme

L'édition n°27 de janvier 2022 faisait un rappel aux propriétaires de chiens sur la nécessité et l'obligation de tenir leurs animaux en laisse.
Malheureusement, il est aujourd'hui indispensable de devoir aussi rappeler que les déjections canines doivent être ramassées ! Des poches sont mises à disposition dans divers endroits du village mais celles-ci sont très souvent utilisées à d'autres fins que celle de ramasser les crottes des chiens.
Pour le respect de tous, pour la tranquillité et la salubrité publiques, il est expressément demandé à chacun de prendre ses responsabilités.
Lors de la promenade du toutou :
.

Mauzac vous en remercie par avance

Eclairage public

La commune est confrontée de la même manière que les particuliers à la hausse des coûts de l'énergie.
Dans ce contexte, les ampoules des éclairages publics ont été changés par du LED, à 100 % pour l'éclairage extérieur et 80 % pour l'éclairage intérieur.

Rond-point du Pradas

Le rond-point de l'entrée du village était jusqu'ici insignifiant, avec son poteau d'éclairage public gris planté au milieu.
Sous l'impulsion de M. Kader Tlemçani, conseiller municipal, ce rond-point s'est transformé en une entrée de village esthétique et paysagé, symbolisée par une œuvre métallique représentant l'ancien pont de Mauzac.
Bien qu'il y ait eu à déplorer des vols de fleurs dès les premiers jours, une inauguration s'est tenue le soir du lancement de la fête locale.

Vie locale

Viet Vo Dao

Le dimanche 6 novembre, a eu lieu la première compétition de la saison pour les jeunes pratiquants du Vovinam Viet Vo Dao de Mauzac. Ils étaient invités à participer à la première édition de la coupe départementale des arts martiaux vietnamiens qui se déroulait à Saint-Girons.
Dix compétiteurs Mauzacais se sont inscrits à cette compétition dans les catégories pupilles et benjamins sur les épreuves techniques et combats.
Nos jeunes Mauzacais se sont faits particulièrement remarquer dans les épreuves combat où ils ont raflé la quasi-totalité des premières places.
Ils ont rapporté "à la maison" neuf médailles d'or, trois d'argent et deux de bronze, soit 80 % des médailles glanées en combat.
Des résultats à la hauteur d'un travail très sérieux en amont de nos jeunes compétiteurs.
Prochaine compétition le 28 janvier 2023 avec les championnats d'Occitanie des arts martiaux vietnamiens à Saint-Orens.
Nous souhaitons à nos jeunes compétiteurs d'obtenir les mêmes résultats que pour cette précédente compétition.

Déclencheur d'images

La 6ème saison a débuté, avec, au programme, nos réunions hebdomadaires du mardi soir à 20h30 au foyer rural. Nous y commentons les photos présentées et partageons les conseils de prise de vue entre adhérents
Nous accueillons cette année de nouveaux Mauzacais. Les thèmes des réunions bi mensuelles du mercredi après-midi porteront sur les fondamentaux de la photo.
Nous avons eu le plaisir d'être associés aux évènements municipaux du 11 novembre, du repas des ainés, du Père Noël des enfants, sans oublier les manifestations associatives.
Cette année sera aussi consacrée aux formations de tout niveau, avec des partenariats, et aux préparations de concours régionaux et nationaux, où nous comptons bien conserver notre place sur les podiums. Poursuivons notre passion ! Notre ambiance est toujours aussi amicale et simple, sans prise de tête.
Suivez-nous soit les réseaux sociaux : https://declencheurdimages.wixsite.com/de-clencheurdimages ou declencheurdimages@gmail.com ou par téléphone au 06.88.73.06.88

Créa2Mains

Comme chaque fin d'année, notre marché de Noël s'est tenu ce 4 décembre. Une cinquantaine d'exposants a illuminé les allées de la salle des fêtes aux couleurs de Noël : centres de tables, tableaux, savons, fleurs séchées, tricots…ont égayé ce moment. L'animation proposée par Mauzac Danse par le biais d'un flashmob a conquis tous les visiteurs et participants. Cette année, la tombola a remporté un franc succès. Nous remercions chaleureusement les trois donateurs : Amstramvrac, Chez David et l'Intermarché de Lavernose-Lacasse.

Ce fut une belle journée pour notre village. Venez nous rejoindre le mardi de 20h30 à 22h30 à la salle des associations pour agiter vos petites mains et ainsi faire naître des belles créations !

Joyeuses fêtes à tous !

APEM

La traditionnelle marche aux lampions organisée par l'APEM a eu lieu samedi 17 décembre dans le village associant petits comme grands.

Tout le monde était convié devant la bibliothèque avec qui l'APEM a collaboré cette année. Après une collation autour d'un vin ou d'un chocolat chaud et quelques pâtisseries, les petits Mauzacais ont fait le tour du village, lampions à la main, à la rencontre des lutins qui les attendaient sur le chemin pour les guider vers le Père Noël.
De retour devant la bibliothèque, celui-ci les a accueillis avec des bonbons. Il a récupéré les précieuses lettres des enfants et leur a promis de répondre.
Une manifestation qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur!

Magie Mauzac

L'année 2022 s'est terminée avec notre festival de magie sur le thème du casino. Au jeu du calcul mental, nous nous sommes amusés à vous retourner les méninges !
Nous remercions du fond du cœur tous les bénévoles, les amis, la municipalité et les partenaires qui nous aident chaque année à faire pétiller vos yeux.
Nous sommes reconnaissants envers la mairie pour sa confiance, en nous permettant de présenter un spectacle pour le Noël des enfants de la commune.
Nous commençons l'année 2023 avec de nouveaux élèves (il est toujours temps de s'inscrire). Nous sommes fiers de conserver notre équipe actuelle qui a énormément progressé et pour certains, à un niveau professionnel. Bravo à toutes et tous !
N'oubliez pas que l'école de magie et de mentalisme propose également des prestations pour vos différents événements (anniversaires, mariages, fêtes…). N'hésitez pas à nous contacter pour faire de ces instants des moments uniques et magiques.
Magicalement vôtre,

Médecine chinoise

Prendre en compte le bien-être général plutôt que seulement la maladie ou les symptômes, voilà le principe de la médecine chinoise traditionnelle, qui séduit de plus en plus du fait de son approche globale.
Caroline BRAS, praticien non médecin, vous propose de découvrir sa pratique dans son cabinet de Mauzac, où elle vous accueille désormais tous les après-midis, du lundi au vendredi, et le samedi matin.
"Formée à l'académie Wang pendant 5 ans, j'ai choisi la voie de la médecine chinoise parce qu'elle est ancestrale, son efficacité est reconnue depuis des millénaires. Elle offre notamment des réponses vis-à-vis des troubles liés au stress, et à tout son cortège de conséquences plus ou moins directement rattachées (insomnie, mal-être, angoisse, dépression, douleurs musculaires et ostéo-articulaires, maux de tête, troubles digestifs, addictions, etc.). Elle prend aussi en compte l'aspect préventif, à chaque début de saison. N'hésitez pas à me contacter, si vous souhaitez de plus amples informations".
Site internet : https://www.carolinebras-medecinechinoise.fr
Tel : 06 84 34 05 60

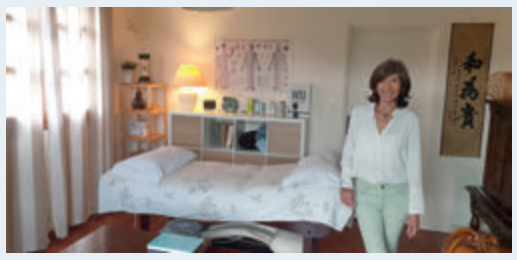

Mauzacaise des boulistes

Le Club « La Mauzacaise des Boulistes » existe depuis plus de quinze ans. Vous pouvez nous rejoindre les mercredis, vendredis et dimanches après-midis à partir de 15 heures ainsi que le vendredi soir à partir de 21h. Toutes les Mauzacaises et Mauzacais sont les bienvenus, que ce soit pour jouer ou en simple visiteur. Actuellement, nous jouons tous les après-midis au boulodrome couvert situé près de l'école.
Depuis septembre, nous avons ajouté une nouvelle activité en partenariat avec l'ALAE de Mauzac. Nous avons lancé une animation pétanque pour les enfants. Nous les initions de manière ludique les lundis soirs de 16h30 à 17h30. Depuis la rentrée, une quinzaine d'enfants encadrés par quatre formateurs sont enthousiasmés par cette nouvelle expérience.
Vous pouvez joindre Patric Laillette au 06 87 52 09 05 et Jean-Pierre Bonnet au 06 43 48 81 93 ou par mail : mauzacaisedesboulistes@yahoo.fr

Patrimoine Mauzacais

La 39ème journée du Patrimoine a porté sur l'excellence et le savoir-faire des femmes et hommes qui travaillent avec passion au service du Patrimoine Vivant.
Léa Malvy, seule femme facteur d'orgue en France, chargée de la réhabilitation de l'orgue de l'église de Mauzac et Christian Delpérié , ancien Président National de l'Union Compagnonnique nous ont présenté ces métiers autour d'un même idéal : apprendre, progresser, transmettre.
Mêlant tradition et innovation, cette rencontre d'exception avec les facteurs d'orgue a été l'occasion de découvrir ou redécouvrir leur histoire, leurs engagements, de montrer in situ leurs spécificités, leurs savoir-faire traditionnels.
Une exposition d'œuvres et d'objets confiée par les Compagnons a mis en lumière ce travail d'exception
Conquis, les participants en nombre ont pu ainsi poser de nombreuses questions et continuer cet échange de manière plus informelle autour d'un verre.

Permauzacaise

Après cet été si chaud et comme pour beaucoup de jardinier(e)s, nos récoltes n'ont pas été très fructueuses mais cela n'a pas coupé l'enthousiasme des participant(e)s pour continuer le travail au jardin. D'autant plus que nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres.
Depuis le retour des vacances, nettoyage du jardin et nouveaux semis ont été à l'ordre du jour. En parallèle du travail au jardin, grâce à l'obtention de la subvention par la Communauté de Communes du Volvestre, nous allons pouvoir mettre en route un projet qui nous tient à cœur : l'élaboration des panneaux sur la biodiversité des bords de Garonne dans notre commune.
Des recherches ont commencé activement sur l'écosystème de la Garonne mais ce n'est pas facile de joindre les spécialistes sur le sujet et de choisir parmi toutes les espèces qui peuplent les rives de notre fleuve classé site Natura 2000*. C'est un travail de fourmi qui a été entrepris dans un premier temps pour établir une synthèse juste et facile à lire des nombreux travaux scientifiques publiés récemment sachant qu'il faut couvrir le règne végétal et le règne animal sur terre, dans l'eau et dans les airs.
Dans un deuxième temps, c'est la forme et les illustrations qui seront d'actualité sans oublier qu'il faut aussi penser à l'écoresponsabilité de la fabrication, l'inertie des scellements au sol, le traitement des bois de support…
La finalisation avec l'implantation des panneaux est prévue en principe au plus tard pour juin 2023. Quant à l'implantation, elle n'est pas encore parfaitement définie, l'idée étant de les placer sur le chemin Via Garona en tenant compte des contraintes de Natura 2000 et des risques de crue de la Garonne.

**les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne*

Nouvel opticien

Aujourd'hui, même si près d'une personne sur deux en France porte des lunettes, beaucoup ne sont pas encore ou correctement équipées.
Habitant Mauzac depuis 20 ans, nous voulions nous implanter professionnellement dans notre commune.
Opticien diplomé depuis depuis 30 ans, j'ai souhaité, avec mon épouse, créer un magasin d'optique de proximité, avec aussi des produits originaux et de haute qualité, ainsi qu'un service personnalisé. Nous souhaitons privilégier les produits fabriqués en France. Nous avons la possibilité de nous déplacer chez les personnes qui le nécessitent.
Notre souhait aujourd'hui est de se concentrer autant sur le côté technique que sur le conseil personnalisé et la prise en charge du client.
Le magasin vous propose des lunettes de vue et/ou solaires, correctrices ou non, des lentilles de contact, des produits d'entretien et accessoires, le contrôle de la vue, la garantie adaptation visuelle, le conseil en visagisme.
Nous vous accueillons au centre du Pradas du mardi au vendredi de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h, le samedi de 9h30 à 19h. En dehors de ces horaires, vous pouvez prendre rendez-vous en nous appelant au 05 61 70 11 28.

Marcelle et Pascal du Lunetier du Pradas.

Des news de la Bib . .

Depuis septembre, et le regretté départ de Sabine vers d'autres aventures, certains d'entre vous ont pu croiser Aurore, notre nouvelle recrue, venue me seconder.
Elle a vécu son baptême du feu avec le trio « Kazbak » à la sauce jazz klezmer, concert très apprécié par notre public.

Depuis la rentrée, nous avons repris nos animations régulières :
D'octobre à décembre : atelier d'éveil musical pour les 5-6 ans
Novembre : atelier de dessin manga proposé par l'école Mihiraki de Rieumes et acquisitions de nouvelles séries manga pour les collégiens.

Nous avons remis au goût du jour les séances cinéma du samedi pour les enfants pendant les vacances scolaires avec l'envie de renouveler plus régulièrement ce moment pendant les frimas…
Décembre : nous avons organisé la déambulation de Noël en partenariat avec l'Apem.
Depuis janvier, nous reprenons les accueils de classes ainsi que l'accueil des nounous avec des tapis de lecture prêtés par la Médiathèque Départementale.
Pour les plus grands, nous venons de créer un club de lecture pour sélectionner de nouveaux talents francophones et ainsi prendre part au Jury du Prix du Jeune Ecrivain (PJE) de Muret.
Par ailleurs, nous proposons aux adultes qui le souhaitent de participer à un atelier numérique organisé par la Médiathèque Départementale.

Suite à un questionnaire destiné à évaluer les besoins en informatique des personnes intéressées, ceux qui le veulent pourront participer à un stage qui leur sera adapté.
De janvier à mars, c'est la reprise des ateliers pour le 2ème groupe d'éveil musical des 5-7 ans.
Comme l'an passé avec Ananda Dévi, et puisqu'un partenariat régulier nous a été proposé, nous accueillerons un auteur, membre du Jury du PJE, la dernière semaine de mars. Rencontres et lectures seront au programme de cet évènement.
Nous travaillons, Aurore et moi, à d'autres projets pour le printemps.
Vous trouverez toutes les informations à la Bib' et sur notre blog
http://bibmauzac.eklablog.com

Bonne année 2023 à toutes et tous !

ALAE - ALSH

> ALSH :

Pendant les vacances de Toussaint, Hip-Hop et calligraphie ont fait le bonheur des plus grands. Quant aux plus petits, ils ont « travaillé » sur le thème de l'automne.

Au début des vacances, un stage de danse Hip-Hop a été effectué sur trois matinées, coaché par madame Manon Mallemouche, intervenante professionnelle dans cette discipline. Les enfants dès 5 ans ont été initiés à cette danse spectaculaire et ont suivi ce stage avec application et enthousiasme, une expérience à renouveler sans hésiter !
Poursuite des vacances sur des journées à thème avec journée super-héros, personnages de jeu vidéo et le monde des fées. De nombreuses animations et grands jeux collectifs ont été proposés dans le cadre de ces thématiques telles que chasses aux trésors, préparations culinaires, réalisations manuelles et artistiques…
Pour finir, une sortie qui a affiché complet avec au menu bowling et parcours ninja pour les plus grands et Kid Park pour les plus petits.

> ALAE

Reprise des activités interclasses en force sur cette rentrée scolaire ! L'équipe d'animation périscolaire a prévu un programme varié et ludique pour les enfants :
Relance des ateliers de danse chorégraphique, reprise des ateliers de cuisine pour les plus petits et de chant pour les plus grands ainsi que du traditionnel atelier d'activités manuelles.
Foot et sports collectifs sont aussi au rendez-vous.
Reprise également de l'atelier jardinage avec l'association de la Permauzacaise. Des légumes variés vont pouvoir s'épanouir dans l'espace du potager prévu pour les enfants de l'ALAE.
Une nouvelle activité est au programme cette année : l'ouverture de l'atelier pétanque animé par l'association des boulistes Mauzacais. Les inscrits sur cette nouvelle activité apprennent à pratiquer ce sport sous l'œil avisé de nos doyens de cette discipline. La relève est assurée !
Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui s'impliquent dans ces activités afin d'éveiller de nouvelles passions chez nos jeunes Mauzacais.

Etat civil

>Naissances :

SAN JOSE Matis	8 août
BOUTHERA COSTA Anyssia-Gabrielle	16 novembre

>Mariages :

CAVERZAN Johanna Et PRIETO Guillaume	23 juillet
LE MINOUS Gaëlle Et FLOURENCE Henri	2 décembre
AGAR Camille Et SALAT Julien	31 décembre

>Décès :

CABOCHE, née ROUQUIER, Suzanne	30 juillet
FRAISE, née GARITAN, Françoise	04 août
LAGARDE, née CHAROT, Laurence	04 août
DEJEAN, née PARRAGA, Marie	20 novembre

Infos express

> Fibre
La fibre se déploie progressivement sur la commune depuis le 9 novembre dernier.
Pour suivre en temps réel ce déploiement, rendez-vous sur :
https://hautegaronnenumerique.fr/le-deploiement/

> Urbanisme – CHANGEMENT !!
Vous construisez une maison, vous faites des travaux ou une extension d'un bâtiment ?
Vous êtes soumis au versement de la taxe d'aménagement.
Attention, depuis le 1er septembre, vous devez effectuer la déclaration de la taxe d'aménagement directement sur votre espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service "Gérer Mes Biens Immobiliers ", dans les 90 jours à compter de la réalisation définitive des travaux.

Un peu d'histoire…

L'an mil huit cen trente neuf et le Cinq Mai, le conseil Municipal de la commune de Mauzac, assemblé en session ordinaire sous la présidence de Mr le Maire de la dite commune et réunis au lieu ordinaire de leurs séances
Etaient présents MM Marnac François, Toussaint Baptiste, de St Giniès Jean-Marie, Saunier Arnaud, Reynis Jean, Taillepié Jean, Lacroix Jean
Ouï le rapport de Mr le Maire :
Vu les diverses ordonnances et instructions ministerielles sur la comptabilité des communes et notamment celles des 24 avril 1834, 10 Avril 1835 et 31 Octobre 1837 ;
Le Conseil après s'être fait représenter le Compte de l'exercice 1838 et les autorisations supplémentaires qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés par Mr le Maire, ordonnateur et les pièces justificatives mises à l'appui des recettes et des dépenses,
Est d'avis qu'il n'y a point lieu de faire des observations Mr le percepteur s'étant renfermé dans les limites tracées par le budget et les autorisations supplémentaires
Le Conseil, vu la loi du 21 mai 1836 ; considérant que l'Epoque de l'année est arrivée où il est nécessaire, à cause de la confection des robes, que le Conseil municipal fasse connaître son vote sur les ressources applicables aux réparations et à l'entretien des chemins vicinaux en 1840 ;
Considérant que le budget communal pour 1840 ne contient aucune prévision pour cet objet, et n'offre aucun excédent sur les recettes ordinaires qui puisse y être affecté ;
Vote
1° deux journées de prestation à fournir par tout habitant, chef de famille ou d'établissement, régisseur, fermier ou colon partiaire, pour sa personne et pour chaque individu résidant dans la commune et se trouvant dans les conditions fixées par la loi
2° deux journées de voitures, de bête de trait, de somme ou de selle
La présente délibération sera soumise l'approbation de Mr le Préfet
Continuant encore notre opération
Mr le Maire a exposé qu'en exécution de l'article 1er de l'ordonnance royale en date du 16 Juillet 1833, le Conseil municipal doit délibérer chaque année dans la session du mois de Mai sur l'entretien de l'Ecole primaire communale, sur le taux de la rétribution mensuelle et du traitement fixe à accorder à l'instituteur, et sur les sommes à voter soit pour acquitter cette dernière dépense, soit pour payer le prix du loyer de l'école ;
Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Mr le Maire
Vu la loi du 28 Juin 1833 et l'ordonnance royale du 16 Juillet suivant ;
Vu le budget proposé pour 1840
Vu les instructions sur la matière ;
Considérant que les ressources ordinaires de la commune ne sont pas suffisantes pour faire face aux dépenses en concernant l'instruction primaire que les règlemens précités ont rendu obligatoires
Délibère
1° Qu'une somme de deux cent francs sera allouée au budget de 1840 à titre de traitement fixe de l'instituteur primaire communal et qu'une somme de trente quatre francs sera allouée au budget pour acquitter le prix du loyer de la maison d'Ecole ou pour indemnité de logement à l'instituteur ;
2° Que la rétribution mensuelle des élèves qui fréquentent l'Ecole, sauf les enfants indigents dont la liste sera dressée dans la session du mois d'âout prochain, et qui dresront être reçus gratuitement, est fixée ainsi qu'il suit, savoir :
1° pour la lecture seulement à un franc cinquante centimes
2° pour la lecture l'écriture, l'arithmétique et les autres branches de l'enseignement à deux francs

Ainsi délibéré à Mauzac le jour mois et an ci dessus

L'Echo des Platanes – numéro 29 – Janvier 2023.
Directeur de la publication : Eric Salat - Contact à la mairie : 05.61.56.30.46 - Tirage : 580 exemplaires.
Impression : Cazaux Imprimerie 05.61.51.15.88 sur papier FSC respectant les normes environnementales.
Ont participé à la rédaction du n° 28 : Marie-Hélène Bruguière - Jean-Luc Bruguière – Lolita Garay - Josiane Garcia - Claire Perroton - Christian Raguet - Eric Salat - Christine Sérieille – Marie-Françoise Souchet.
Ne pas jeter sur la voie publique

Prochain numéro : juillet 2023

Pour suivre l'actualité de Mauzac en direct :
https://www.mairie-mauzac.fr/